INFOLETTRE N°74 | Novembre 2024

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLO

L'INFOLETTRE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

MESSAGES DE L'ORDRE

Gouvernance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VOUS PARLE

Cliquez ici pour prendre connaissance des plus récentes décisions du CA de l'Ordre.

Lire la suite

DÉCISION DU CA SUR LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE 2025-2026

Les membres du Conseil d'administration (le Conseil) ont été appelés à déterminer le montant de la cotisation annuelle 2025-2026 en tenant compte de la consultation des membres qui s'est conclue lors de l'assemblée générale annuelle 2024. Après une analyse des commentaires par le comité d'audit, la recommandation de ce dernier aux membres du Conseil a été de maintenir le montant annoncé lors de la consultation, soit 530 $, et de maintenir les réductions de la cotisation pour les nouveaux diplômés et les membres se réinscrivant à la suite de congés de maternité, de

CRZSCT). Le Conseil a adopté une résolution en ce sens.

NOUVELLE LOI MODIFIANT LE CODE DES PROFESSIONS



L'Ordre vous informe que le 7 novembre dernier est entrée en vigueur la Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux (la Loi).

Cette loi apporte des changements au Code des professions qui encadre tous les ordres professionnels.

L'un des principaux changements concerne l'exercice en organisation (anciennement appelé « exercice en société »).

Lire la suite





Dans le cadre de son plan d'action annoncé lors de l'assemblée générale annuelle, l'Ordre met en place une série de rencontres pour échanger avec ses membres. Accompagnés par le Groupe SCO et de Madame Ghislaine Labelle, psychologue organisationnelle et CRHA, ces moments visent à réfléchir ensemble à l'évolution de la profession et à renforcer la collaboration.

Calendrier des rencontres :

- 10 janvier (de 13 h à 16 h, sur Zoom) : Abitibi-Témiscamingue et Outaouais : Formulaire d'inscription
- 17 janvier (de 13 h à 16 h, sur Zoom) : Côte-Nord, Nord-du-Québec, Saguenay Lac-St-Jean : Formulaire d'inscription
- 31 janvier (de 13 h à 16 h, sur Zoom) : Bas-St-Laurent, Gaspésie Îles-de-la-Madeleine : Formulaire à venir …
- 7 février (de 9h à 12 h, en présentiel) : Centre Mont-Royal, 2200 Rue Mansfield, Montréal, QC H3A 3R8 – Montréal : Formulaire à venir …
- 28 février (de 9 h à 12 h, en présentiel) : Centre communautaire Drummondville-Sud 1550, rue Saint-Aimé, Drummondville (Québec) J2B 2S8 – Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie : Formulaire à venir

Prochaines régions :

- Lanaudière, Laval, Laurentides : Lieu et date à venir
- Québec, Chaudière-Appalaches : Lieu et date à venir

Un courriel avec tous les détails vous sera envoyé prochainement selon votre région. Merci pour votre participation, et au plaisir de vous y rencontrer!



À VENIR : UN NOUVEAU PORTAIL DES MEMBRES POUR L'OHDQ

Dans le mot du directeur général et secrétaire de l'Ordre de l'édition de cet automne de la revue l'*Explorateur*, vous avez été informés qu'une toute nouvelle plateforme technologique pour le Tableau des membres et le portail serait mis en ligne à temps pour le renouvellement de votre prochaine inscription annuelle.

L'Ordre a sélectionné la plateforme *Ensemble* de l'entreprise Connexence pour mener à bien ce projet d'envergure. Jusqu'au lancement du nouveau portail des membres en 2025, dont la date précise vous sera annoncée ultérieurement, vous continuez d'utiliser le portail actuel.

fonctionnement de la nouvelle plateforme, des séances de formation synchrone, ainsi qu'une foire aux questions détaillée.

Surveillez nos communications jusqu'au lancement de la période d'inscription au Tableau puisque nous vous tiendrons informé de l'avancement du projet et des outils mis à votre disposition afin de vous familiariser avec la plateforme.

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'EFSB PAR STATISTIQUES CANADA

Statistique Canada a diffusé les résultats provisoires de l'Enquête auprès des fournisseurs de soins buccodentaires (EFSB), une première au Canada. L'enquête fournit des données clés sur les revenus, les dépenses, les temps d'attente et les ressources humaines des cabinets.

Faits saillants : 62 % des cabinets peuvent accueillir plus de patients, mais cette capacité varie selon leur taille et leurs temps d'attente. Par exemple, 83 % des cabinets avec des listes d'attente de moins d'une semaine peuvent recevoir plus de patients, contre seulement 18 % pour ceux avec des listes de six mois ou plus.

Ces renseignements aident à évaluer si le système peut répondre à la demande croissante attendue avec le Régime canadien de soins dentaires. Une analyse complète sera publiée à l'hiver 2024-2025.

Pour découvrir le reste de l'analyse de Statistiques Canada.



SONDAGE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENTECES CANADIENNES D'ADMISSION À LA PROFESSION D'HYGIÉNISTE DENTAIRE

En novembre 2021, la Fédération des organismes de réglementation en hygiène dentaire du Canada (FORHDC) a publié les *Compétences canadiennes d'admission à la profession d'hygiéniste dentaire* et met à jour ses évaluations (ECNHD, ECPHD, Évaluation des

l'importance et la fréquence de chaque compétence, essentielles à la fiabilité des évaluations.

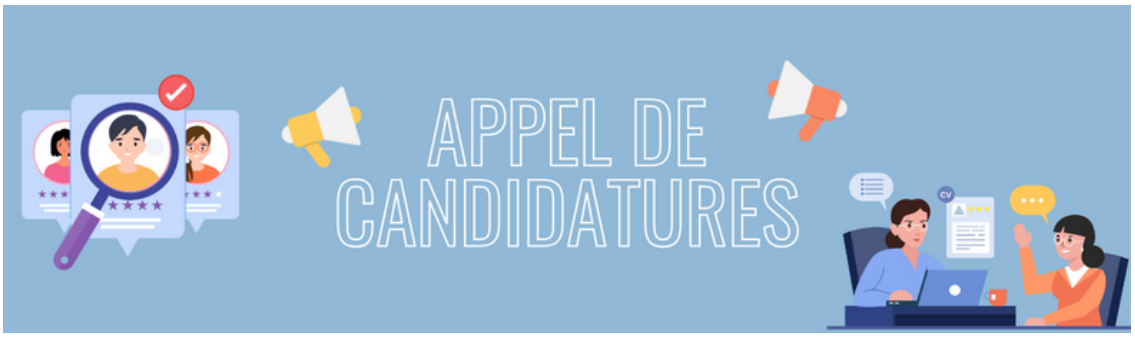
Votre avis est essentiel dans ce sondage pour élaborer ces évaluations. Veuillez le remplir en une seule fois, d'ici le 15 décembre 2024. Le sondage (durée : 45 min) est disponible ici : sondage. Un seul questionnaire par personne est permis pour garantir la validité des résultats. En remerciement, cinq participants recevront par tirage au sort une carte-cadeau Amazon de 100 $. Fournir votre courriel est volontaire et sert uniquement au tirage, vos réponses resteront anonymes. Merci de votre collaboration !



AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE

Avis est donné, par la présente, que **Madame Hina Mahmood Sheikh**, hygiéniste dentaire dont le domicile professionnel est situé à Montréal, plus précisément à Dollard-des Ormeaux, a fait l'objet d'une décision rendue le 22 octobre 2024 par le conseil de discipline de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.

Lire la suite



POSTE D'INSPECTRICE OU INSPECTEUR

Poste permanent de 5 jours

hygiénistes dentaires conformément *au Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession* approuvé par le Conseil d'administration de l'Ordre.

Lire la suite

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

1 poste à pouvoir

Le comité d'inspection professionnelle assure la mise en application du programme de surveillance générale de l'OHDQ. Il mène des inspections particulières sur la compétence professionnelle des membres de l'OHDQ. Il a également pour mandat d'informer le syndic de l'Ordre de toute infraction ayant pu être commise par un membre. Un poste est à pourvoir pour une hygiéniste dentaire exerçant dans le secteur de l'enseignement collégial.

Lire la suite

COMITÉ DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS

1 poste à pouvoir

Afin de soutenir l'Ordre et ses membres dans la mise à jour continue des normes relatives à la prévention et au contrôle des infections applicables à l'exercice de la profession d'hygiéniste dentaire, le Conseil d'administration de l'Ordre a constitué un comité permanent sur ce sujet. L'Ordre sollicite ainsi la candidature d'hygiénistes dentaires ayant des compétences avancées dans ce domaine et un intérêt particulier à contribuer au mandat de ce nouveau comité.

Lire la suite

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLORATEUR

LA REVUE PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC



ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC
606, rue Cathcart, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 1K9
Téléphone : 514 284-7639 ou 1 800 361-2996
Télécopieur : 514 284-3147
www.ohdq.com
www.masantemonsourire.com

DROITS D'AUTEUR
Tous les articles, textes, illustrations et photographies publiés sont la propriété de l'OHDQ. Aucune reproduction n'est permise sans l'accord écrit de l'OHDQ.

Avis aux membres : L'Ordre des hygiénistes dentaires, en vertu de sa mission qui consiste à protéger le public, a l'obligation de vous faire parvenir certaines informations dans le cadre de votre profession. Vous avez, de votre côté, l'obligation d'en prendre connaissance. Afin de diminuer l'impact environnemental de l'envoi massif de certaines communications par courrier postal, nous avons choisi d'utiliser le courriel.

La communication n'en demeure pas moins importante et indissociable de l'exercice de la profession. Il est de votre devoir d'en tenir compte. Nous nous efforçons de limiter le plus possible le nombre de ces communications. Nous ne pouvons donc pas retirer

This email was sent to <<Email Address>>
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
OHDQ · 700-606 Rue Cathcart · Montreal, QC H3B 1K9 · Canada